

MEUBLES USAGÉS

Que faire de vos meubles usagés ?



VENDRE

Vide-greniers, internet, braderie...



RÉPARER, CUSTOMISER



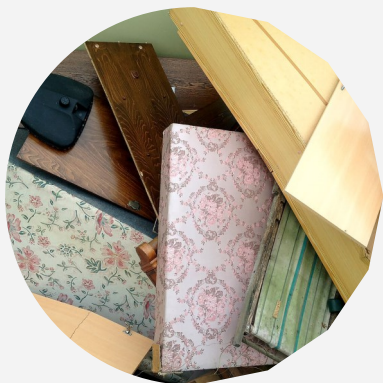
DONNER

Associations, famille...



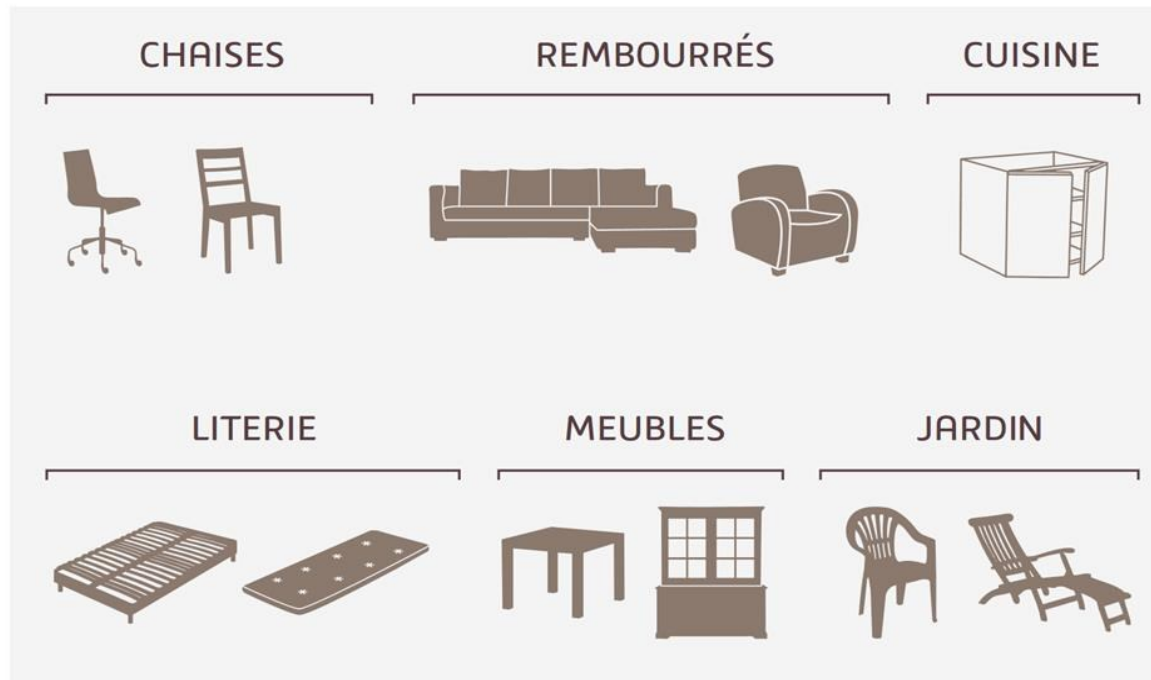
RECYCLER

Les 3 déchèteries du SICTOM BBI sont équipées de benne mobilier



Que peut-on déposer dans les bennes mobilier ?

Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans les bennes mobiliers quel que soit le type ou le matériau.



Les meubles usagés collectés sont triés par matière pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.

POUR ALLER + LOIN :

www.eco-mobilier.fr

ABIMÉS OU INUTILISABLES, RECYCLER LES MEUBLES HORS D'USAGE.



Les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme du mobilier. Les déchets suivants sont à orienter vers les autres bennes : tapis, poussettes, sièges auto... ; sanitaires, parquet, portes, fenêtres...